

BULLETIN MUNICIPAL

COMMUNE DE CARDESSE

DECEMBRE 2004



Le mot de Madame Le Maire,

Conscients de nos responsabilités et de la recherche du bien commun, nous avons défini, ce deuxième semestre, des priorités :

- mise en conformité de la cantine,
- réhabilitation de deux logements communaux,
- nouvelle élaboration et révision de la Carte Communale suite au projet de déviation
- toujours soucieux de l'entretien de nos chemins communaux et ruraux, des travaux de voirie.

Malgré tout, 2003 restera encore une année de rigueur, cependant des dossiers de restauration du patrimoine seront à l'étude.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de Noël et vous adresser nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.



Joyeuses fêtes



LES PERMANENCES

Ouverture de la Mairie :

Le Lundi matin et Jeudi matin
De 08h30 à 12h00
Tel: 05.59.21.33.14
Fax: 05.59.21.28.65

Mme Le Maire est à votre disposition :

Le Jeudi de 18h30 à 19h30
et aussi sur rendez-vous

QUELQUES NOUVELLES

Les travaux de la cantine scolaire

Les travaux débuteront le 20 décembre et dureront environ 2 mois et demi. Il s'agit de la réfection de la cantine pour mise en conformité et portent sur le réaménagement du réfectoire de façon à séparer la partie préparation des repas du coin repas et la création d'un deuxième accès équipé d'une rampe, pour les handicapés.

Les entreprises retenues sont les suivantes :

Ruitort L.	Maçonnerie, gros œuvre
Entreprise Estecahandy	Electricité, chauffage
Entreprise STAR Marszalck	Plomberie, sanitaire
Entreprise Thomas	Plâtrerie
Entreprise Feugas	Menuiserie
Communauté des Communes	Peinture

Le montant de ces travaux s'élèvera à : 26 345 € subventionnables à :

DGE :	30%	=>	7 903 €
Ministère de l'Intérieur :	11.56%	=>	3 048 €
Conseil General :	30%	=>	7 903 €

Durant les travaux la cantine sera momentanément déplacée dans la salle communale. Les enfants y prendront leurs repas et y resteront jusqu'à 13h30. L'Instituteur M.Tournier et Sylvie Ranquine encadreront les enfants pour la traversée de la route.

Point d'Apports Volontaires



Les travaux de clôture sont terminés et un abri pour le gardien a été construit (avec un point d'eau).

Le site a été ouvert au public en date du 12 Octobre 2002.

Sont acceptés, les déchets suivants: papiers, cartons, emballages plastiques, verre, ferraille, encombrants, huiles usagées et piles.

Les dépôts sont possibles tous les samedis (sauf fériés) de 14h00 à 17h30

La déviation

Le Préfet a signé l'arrêté d'utilité publique en date du 23/09/2002 . Une Association a fait appel de cette décision. Affaire en référé.

RECTIFICATIF : Ce n'est pas une Association qui a fait appel de la décision mais une personne du village.

La sécurité du village

Afin de mieux assurer la sécurité dans le village, un arrêté a été pris pour demander que la limitation de la vitesse pour les poids lourds soit réduite à 30 km/h et pour



déplacer de 150m le panneau d'entrée du village (en arrivant de Monein) rendu nécessaire pour que les services compétents puissent contrôler les vitesses. Des lors, attention aux contrôles radars ! Concernant les travaux de voirie sur la RD9, traversée du village, une première tranche « Eglise - carrefour route de Lahourcade" est prévue d'ici la fin de l'année.

La Forêt

Des travaux de dépressage consistant à éliminer les arbres indésirables (bouleaux, châtaigniers, chênes fourchus, etc...) ont été réalisés en novembre par une équipe de l'ONF dans la dernière plantation de chênes rouges.

Plan Local de Randonnée (PLR)



Le projet de la Communauté des Communes est en cours de réalisation. Après dégagement, et amélioration des itinéraires concernés, le balisage sera mis en place et un topo guide sera édité.

Les tracés concernant notre commune font partie d'un ensemble d'itinéraires réalisés sur tout le territoire de la Communauté des Communes. Il s'agit des circuits et liaisons à l'Arrayadiu, les Pradasses (Turon), du chemin du Père et de Goudou (vers Lucq de Béarn). De belles ballades en perspective

Travaux de voirie

Une première tranche de curage de fossés et la réparation du chemin de l'Arrayadiu ont été effectuées courant juillet avec la participation de la Communauté des Communes. Dans ces cas la, la Commune paye le tracto-pelle et les matériaux nécessaires et la Communauté des Communes met 1 ou 2 personnes et le camion à notre disposition. La deuxième tranche est prévue au cours du 2ème semestre 2003 ainsi qu'un petit programme voirie.

La carte Communale

La révision de la carte communale doit passer par un bureau d'études. Ce dernier sera chargé de son élaboration, très certainement prévue pour 2003.

Les logements communaux

Le Conseil Municipal a décidé la réhabilitation de deux logements communaux (Famille Cami et famille SERRA) dont la mise en œuvre a été confiée au PACT du Béarn. Les dossiers sont en cours.

Commémoration du 11 Novembre 1918

Après l'office religieux et la cérémonie au monument aux morts, le vin d'honneur, offert par la Municipalité, a été servi dans la salle communale.

Le repas de l'Amicale, servi chez Jeannot, a complété cette journée du souvenir.

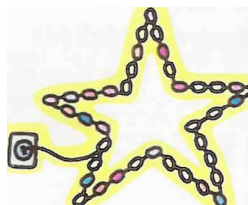
SFR

Mme le Maire a donné son accord à SFR pour l'implantation d'un pylône dont la construction est en cours sur la propriété de M. Ayasset (Haut Cardesse).

L'école

Une connexion Internet est prévue par la Mairie et c'est sous la direction de leur nouvel Instituteur M.Tournier, que les enfants de l'école pourront désormais naviguer sur le web. Le goûter de Noël aura lieu le 20 décembre et sera pris en charge par la Municipalité. Les enfants prépareront des décorations pour le sapin qui sera installé à l'école.

La fête de fin d'année se déroulera fin juin sous forme de chant, danse, théâtre organisée en collaboration avec les parents volontaires. Elle sera clôturée par un apéritif et un buffet froid avec invitation des habitants du village.



A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité a souhaité illuminer une partie de notre village. C' est vrai, ce n' est pas grand chose mais le budget ne nous permet pas de faire des folies et encore moins des miracles. Toujours est-il qu'un effort sera fait dans ce sens chaque année et ce dans un souci constant d' embellir notre village.

Si vous souhaitez y contribuer, n'hésitez pas a éclairer les façades de vos maisons ou de prêter vos décorations inutilisées à la Commune qui se chargera de les installer.

Personnel communal

M.Vidal, employé communal va nous quitter le 30 Janvier 2003. On ne connaît pas à ce jour les possibilités de remplacement.

Repas du 3eme Age

Le repas traditionnel du 3eme Age est prévu le 11 Janvier 2003.

RAPPEL

Inscriptions pour liste électorale avant le 31/12
Recensement à l'âge de 16 ans pour l'Appel de Préparation à la Défense